

des Princes &c. Decembre 1746. 415
de Liege, de Freyling & de Ratisbonne; Duc
des deux Bavières, du Haut-Palatinat &
de Bouillon; Comte Palatin du Rhin, Prince du
St. Empire Romain, Marquis de Franchimont,
Comte de Loos & de Horne, Baron de Herftal &c.

Comme dans les conjonctures présentes il se pour-
roit que quelques troupes étrangères des Puif-
sances belligérantes voulussent occuper ou prendre
cet hiver, des quartiers dans nôtre Pays de Liège,
nos Comtés de Loos & de Horne, nôtre Marqui-
sat de Franchimont, & dans les autres lieux de
nôtre dépendance; & voulant prévenir qu'il se
fasse quoi que ce soit de contraire à la neutralité
que nous avons religieusement observée, Nous dé-
clarons par ces présentes, de protester, ainsi que
nous protestons d'avance très-solemnellement, contre
toutes entreprises de cette nature, comme contraires
aux Constitutions de l'Empire, aux Capitulations
Impériales & à nos Droits & Régaux; Nous réserv-
ant d'en porter hautement nos plaintes par-tout
où il conviendra. Défendons en conséquence à tous
nos hauts & subalternes Officiers & à tous Bour-
guemaîtres & Communautés de notre Domination,
de recevoir ou de loger aucunes troupes étrangères,
telles qu'elles puissent être. Enjoignons aux Magi-
strats & Officiers de nos Villes, d'en tenir les portes
exactement fermées, & de ne prêter leur consente-
ment à aucun quartier d'hiver, en façon quelcon-
que; & au cas de force ou de violence de la part
desdites troupes, d'en faire dresser à l'instant des
procès verbaux, qu'ils enverront aussi-tôt à nôtre
Conseil Privé &c.

L'Electeur Palatin a fait de son côté publier
dans ses Etats, des ordres dans le même goût,
& il a pris à son service deux Régimens de Ca-
valerie